



AUTO - MOTO - CYCLO - REMORQUE

RCS : 52812845700017

Agr. : E10 0 85 0541 0

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 52 85 0161385 auprès du préfet de région des Pays de La Loire

Procédé de positionnement et d'évaluation

I. **Le positionnement et l'évaluation**

Avant chaque début de formation au sein de notre établissement, nous procédons à une pré-évaluation afin de proposer à l'élève le meilleur cursus de formation possible et pouvoir, le cas échéant, l'orienter vers une structure qui lui sera adaptée. Notre structure n'étant pas adaptée pour les personnes présentant un handicap moteur impliquant des aménagements de véhicules, nous attachons beaucoup d'attention à orienter l'élève chez un confrère qui pourra l'accueillir et répondre à ses difficultés.

Le questionnaire de pré-évaluation nous permet de mieux connaître l'élève sur le plan médical (détecter un traitement qui pourrait être incompatible avec la conduite par exemple), sur le plan scolaire et enfin de prendre en compte certaines difficultés cognitives qui nécessiteront de notre part une attention particulière et une recherche d'exercices et de pédagogie adaptée (public présentant des troubles DYS par exemple).

Une fois ce questionnaire établi, nous distinguons de type d'évaluation : l'évaluation initiale et la contre-évaluation dynamique

- A. L'évaluation initiale est réalisée en amont de toute formation, qu'elle soit théorique et pratique. Elle peut être réalisée selon quatre schémas différents, déterminés en fonction du questionnaire de pré-évaluation :
- Évaluation dynamique en véhicule, réalisée par un enseignant de la conduite et d'une durée d'une heure
(avec pour support l'application Mounki)
 - Évaluation spécifique dynamique pour les élèves présentant des difficultés, réalisée par un enseignant de la conduite et d'une durée d'une heure et trente minutes
 - Évaluation par le biais de l'interface ENPC, évaluation réalisée sur un support informatique et d'une durée d'une ½ heure suivi d'une évaluation pratique. L'enseignant accueille l'élève et reste à sa disposition en cas de question ou difficulté.



31 Rue Paul-Emile Victor – 85000 LA ROCHE SUR YON

Tél : 02.51.07.01.48 – <http://www.ecoledeconduitedurand.fr>

e-mail : ecoledeconduite.durand85@orange.fr

- B. La contre-évaluation dynamique est un point de situation réalisé lorsque l'on accueille un élève qui a débuté sa formation dans un autre établissement et qui s'adresse à nous pour la terminer. Dans ce cas, l'enseignant s'appuie sur le livret de conduite et sur la fiche de suivi (si la précédente école de conduite l'a restitué) pour proposer un parcours de conduite qui lui permettra d'évaluer le niveau de l'élève et le nombre d'heures restant à effectuer.

II. **La prise en compte du handicap**

Au sein de notre structure la prise en compte du handicap s'effectue à deux niveaux :

- Handicap ou trouble cognitif
- Handicap ou trouble moteur

Là encore, nous nous appuyons sur le questionnaire de pré-évaluation que l'élève a complété.

A. Handicap ou trouble cognitif

Afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à la mobilité, nous avons mis en place plusieurs dispositifs concernant les élèves présentant des troubles cognitifs.

Dans un premier temps, conscients que ce type de trouble implique un temps de réflexion et d'analyse allongé, nous avons mis en place des cours adaptés. Lors de ces cours, l'enseignant adapte son discours et ses exercices aux difficultés des élèves, avec une décomposition plus précise des objectifs et des thématiques abordés.

Pour leur permettre d'aller plus loin dans cette pédagogie adaptée, nous avons intégré au plan de formation de nos collaborateurs une formation spécifique aux personnes présentant des troubles DYS. Ces troubles, de plus en plus diagnostiqués, doivent être traités avec la plus grande attention afin de ne pas mettre les élèves concernés en situation d'échec.

B. Handicap ou trouble moteur

Pour les élèves atteints d'un trouble moteur, nous distinguons des possibilités :

- trouble léger n'impliquant pas un aménagement du véhicule
- trouble lourd impliquant un aménagement du véhicule

Notre structure n'étant pas adaptée aux troubles lourds, nous orientons automatiquement l'élève vers une structure qui possède tous les équipements adaptés à sa pathologie.

En revanche, dès lors que la pathologie de l'élève ne nécessite pas d'aménagement, nous lui dispensons la formation pratique sur une boîte automatique.